

WATERLOT DARRAS REGULA GENON BIENAIMÉ VANVEUREN

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice associés

Marie BICHET Huissier de Justice

36 rue de l'Hôpital Militaire 59044 LILLE CEDEX

☎ 03.20.12.84.30 - 📠 03 20.54.05.14

✉ [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)

🌐 [www.huissiers-lille.com](http://www.huissiers-lille.com)



## PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT  
LE TROIS JANVIER**



À LA REQUÊTE DE

*La SA CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE – BANQUE au capital de 151.990.686 € Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 568 501 282, dont le siège social est 1 rue du Dôme 67000 STASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège*

Ayant pour avocat Maître Francis DEFFRENNES, Avocat au Barreau de LILLE, Cabinet THÉMÈS, 3 rue Bayard à LILLE.

A la suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré en date du 04 décembre 2017.

Je, Jérémie BIENAIMÉ, Huissier de justice, Membre associé de la Société Civile Professionnelle Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN et Marie BICHET, Huissier de Justice salarié, dont le siège est à LILLE, 36 rue de l'Hôpital Militaire, soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à **ANNOEULLIN, 28 rue de Touraine, 6 Ruelle Willefert**, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse.

Là où étant, accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales, et à l'aide des clefs mises à ma disposition par

J'ai procédé à la description du bien comme suit :

### Annœullin 28 rue de Touraine, 6 ruelle Willefert

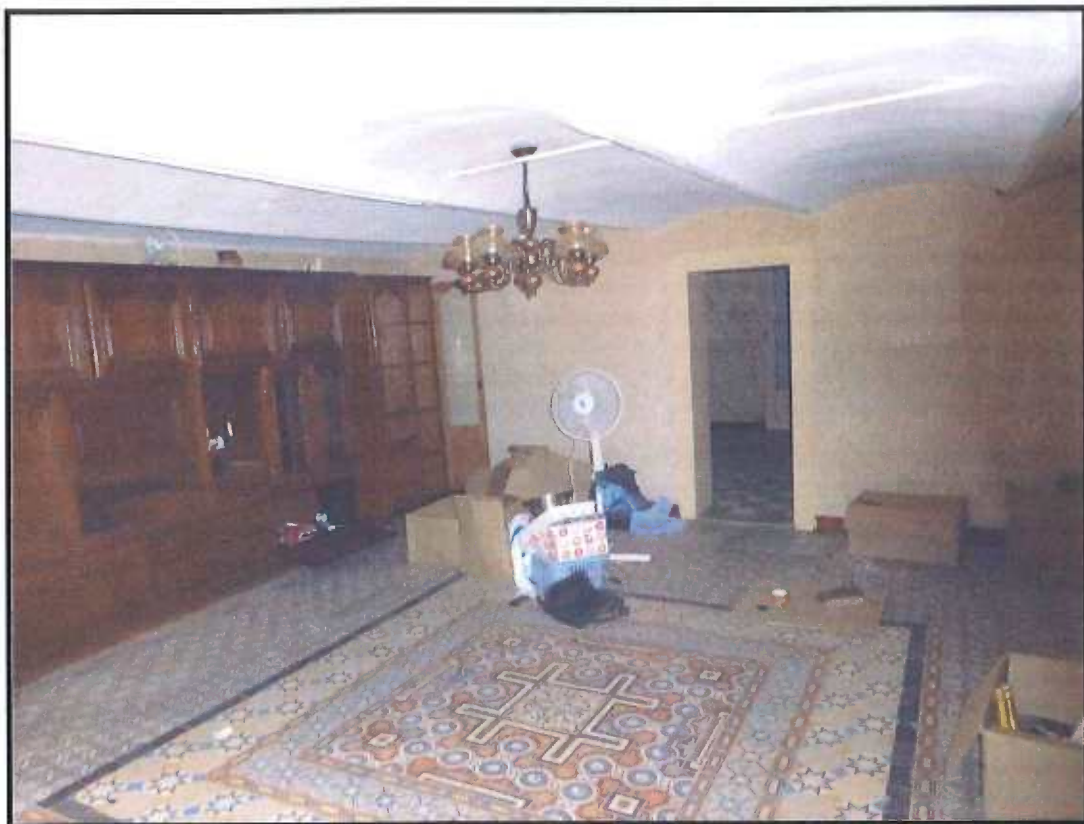


Il s'agit d'un immeuble situé dans une ruelle piétonne, identique aux immeubles voisins, dressé en maçonnerie de briques avec couverture tuiles.

## Rez-de-Chaussée

### Entrée en séjour

Accès par une porte en pvc avec double vitrage, double poignée métallique.  
Volet manuel hors d'état.



- ↳ Sol carrelage d'époque. A noter cependant que le sol n'est pas à niveau et qu'il s'affaisse dangereusement par endroits.
- ↳ Murs présentant une tapisserie ancienne.
- ↳ Plafond peint.

Ensemble vouté.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre pvc double vitrage avec persienne à manivelle qui fonctionne.

Un radiateur de chauffage central.



## Cuisine



- ↳ Sol carrelage ancien.
- ↳ Murs tapisserie ancienne et défraîchie, carrelés partiellement.
- ↳ Plafond dalles de polystyrène.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, une double fenêtre en simple vitrage châssis bois, une double porte-fenêtre mêmes caractéristiques s'ouvrant sur le jardin, le tout avec des persiennes à ruban, lesquelles sont non fonctionnelles.

Un radiateur de chauffage central.

Équipements :

- Un meuble ancien avec évier deux bacs un égouttoir.

## Salle de douche



- ↳ Sol carrelage d'époque, ancien.
- ↳ Murs carrelés et tapisserie ancienne.
- ↳ Plafond avec panneaux plastifiés.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre et une porte-fenêtre pvc double vitrage, le tout avec persienne à sangle non fonctionnelle.

Équipements :

- Une cabine de douche multi jets ancienne.
- Un lavabo monté sur meuble ancien.
- Un radiateur de chauffage central.

**Wc**

- ↳ Sol carrelé.
- ↳ Murs carrelés.
- ↳ Plafond tapissé.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en simple vitrage.

Présence d'un wc avec lunette, abattant, chasse d'eau dorsale.

**Cave**

Accès par un escalier en briques.



Cette cave est à l'état brut.

Présence de poutres bois maintenant le sol de la salle de séjour.



**Jardin**

Accessible depuis la cuisine et depuis la salle de douche.

↳ Sol chape béton.

Présence d'un abri bois sur poutres bois avec toiture tuiles qui s'affaisse.



Présence d'une dépendance.

**Dépendance**

Accès par une porte en bois, ancienne.

↳ Sol chape béton qui s'est fortement affaissée.

Cette dépendance est éclairée par des vitrages fixes dont l'un est dégradé.



Présence d'une chaudière.



## VUE DES MAÇONNERIES ARRIÈRE



## Premier étage

On accède au premier étage par un escalier bois ancien.  
La montée d'escalier présente des murs tapissés et un plafond peint.



Au niveau de cette montée, une trappe s'ouvre sur une zone grenier à l'état brut.

**Zone grenier**



**Palier**

- ↪ Sol carrelage ancien.
- ↪ Murs tapissés.
- ↪ Plafond peint. Présence d'une trappe au niveau de ce plafond.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en simple vitrage.

Le palier dessert :

**Chambre n°1 sur arrière**



- ↳ Sol carrelage d'époque.
- ↳ Murs tapissés.
- ↳ Plafond peinture défraîchie.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre basculante pvc double vitrage.  
Un radiateur de chauffage central.

**Deux chambres en enfilade sur avant**1<sup>ère</sup> chambre

- ↪ Sol carrelage d'époque.
- ↪ Murs tapisserie ancienne, défraîchie.
- ↪ Plafond noirci, défraîchi.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre pvc double vitrage avec persienne à sangle.  
Un radiateur de chauffage central.



Chambre suivante :

Cette pièce présente les mêmes caractéristiques et la même décoration que la précédente.



Un radiateur de chauffage central.



Cet immeuble est équipé d'une installation de chauffage central.

**Tout à l'égout**

⇒ Je n'ai pu déceler sur place le raccordement ou non de l'immeuble au réseau de tout à l'égout de la ville.

**Occupation :**

↳ L'immeuble est libre d'occupation.


**DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES**

Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

A la fin de mes opérations, j'ai assuré la fermeture des lieux.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

**COÛT : CINQ CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES TTC**

DROITS FIXES (A.444-3)	220,94	<b>Jérémie BIENAIME</b> 
MAJORATION DUREE	150,00	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	378,61	
TVA 20,00 %	75,72	
TAXE FORFAITAIRE	14,89	
TOTAL	469,22	
DILIGENCES (Art.L444-1) HT	100,00	
TVA 20 %	20,00	
TOTAL TTC	589,22	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)